

Consultation publique – répartition de la clientèle (aires de desserte) en vue de l'ouverture de la nouvelle école de Saint-Sauveur Le 14 novembre 2024 à 19 h en présentiel et le 18 novembre à 19 h en virtuel

**Référence : articles 6,7 et 8 de la *Politique relative au maintien ou à la fermeture
d'une école et aux changements à des services éducatifs dispensés dans une école***

Actions	Article	Livrable	Date	Responsable
<p>1. Institution d'un comité de consultation :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Président du conseil d'administration M. Martin Barbeau • Administratrice Mme Marie-Hélène Vigeant, qui siège à titre de membre parent au conseil d'administration • La direction générale (1 ou plusieurs membres) : Julie Lamonde • un membre de la direction du service des ressources éducatives : Caroline Provost • les directions des écoles où un impact est envisageable : Benoit Langlois, Julie Brunelle, Marie-Ève Laframboise • la direction du service de l'organisation scolaire : Guillaume Blanchet • Toutes autres personnes requises : Louis Piché, Daniel Ferland. 	6.4	Résolution	28 août 2024 Adoption par le CA	Secrétariat général
2. Adoption d'un projet de modification aux aires de desserte	6.2	Comprend une analyse des principaux éléments et critères de décision considérés	9 octobre 2024 Adoption par le CA	Direction générale
3. Avis public de l'assemblée publique de consultation	6.5, 6.7	Avis en date du 16 octobre 2024 début du processus Résolution	9 octobre 2024 Adoption par le CA	Secrétariat général
4. Adoption du calendrier de la consultation publique	6.5	Résolution	9 octobre 2024 Adoption par le CA	Secrétariat général
<p>5. Date, heure et lieu des l'assemblées publiques de consultation (dans l'avis) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 1 assemblée en présentiel <p>Et</p> <ul style="list-style-type: none"> • 1 assemblée en virtuel 	6.5	<p>1) En présentiel, à l'école primaire de Saint-Sauveur (pavillon de La Vallée), 167, rue Principale, Saint-Sauveur (Québec) J0R 1R6, le 14 novembre 2024 à 19 h</p> <p>2) En virtuel, le 18 novembre 2024 à 19 h (les informations pour accéder à la séance en ligne seront diffusées sur la page d'accueil du Centre de services scolaire des Laurentides au moins une semaine avant la tenue de la rencontre).</p> <p>Résolution</p>	9 octobre 2024 Adoption par le CA	Secrétariat général
6. Préparation des informations à mettre sur le site Internet pour consultation	6.6	https://csslaurentides.gouv.qc.ca/	11 octobre 2024	Secrétariat général
7. Date à laquelle doit être soumise au plus tard par écrit une demande être entendu (DG)	6.5.2	<p>En vertu de la politique :</p> <p>Pour la rencontre en présentiel : au plus tard le 12 novembre 2024</p> <p>Pour la rencontre en virtuel : au plus tard le 14 novembre 2024</p>	<p>Pour la rencontre en présentiel : au plus tard le 12 novembre 2024</p> <p>Pour la rencontre en virtuel : au plus tard le 14 novembre 2024</p>	Direction générale
8. Date à laquelle doit être soumis au plus tard un avis écrit de leurs arguments par ceux né	6.5.3	Avis écrit à consultationpublique@csslaurentides.gouv.qc.ca	Au plus tard le 20 novembre 2024	Direction générale

Consultation publique – répartition de la clientèle (aires de desserte) en vue de l'ouverture de la nouvelle école de Saint-Sauveur Le 14 novembre 2024 à 19 h en présentiel et le 18 novembre à 19 h en virtuel

**Référence : articles 6,7 et 8 de la *Politique relative au maintien ou à la fermeture
d'une école et aux changements à des services éducatifs dispensés dans une école***

souhaitant pas être entendus (DG)		En vertu de la politique, cette date ne doit pas dépasser deux jours de l'assemblée publique. Dans un but de simplification, ce sera 2 jours après la date de la consultation publique tenue en virtuel, donc au plus tard le 20 novembre 2024		
9. Modalités selon lesquelles le public est informé du projet soumis à la consultation publique (dans l'avis public)	6.6	Journal Accès, Affichage écoles et centres Parents et conseils d'établissement	Parution 16 octobre 2024	Secrétariat général
10. Avis écrit aux parents des élèves concernés (DG)	6.11	Avis écrit Au plus tard le 16 octobre 2024	16 octobre 2024	Direction générale
11. Dépôt du projet de modification au comité de parents et aux conseils d'établissement	7.13	Projet de modification	Au plus tard le 16 octobre 2024 Dépôt du projet	Direction générale
12. Informations en assemblée générale extraordinaire au sein des écoles (soirée informative seulement et non consultative), la consultation s'effectuant via le conseil d'établissement et les assemblées publiques		AG du personnel de l'école de l'Expédition : le 21 octobre 2024 AG du personnel de l'école Saint-Joseph : le 29 octobre 2024 AG du personnel de l'école primaire de Saint-Sauveur : le 28 octobre 2024		Direction générale
13. Consultations CP et CÉ	7.12	Comité de parents : date de consultation le 21 octobre 2024 Conseil d'établissement de l'école de l'Expédition : date de consultation le 24 octobre 2024 Conseil d'établissement de l'école Saint-Joseph : date de consultation le 5 novembre 2024 Conseil d'établissement de l'école primaire de Saint-Sauveur : date de consultation le 6 novembre 2024		Direction générale
14. Avis du comité de parents et des conseils d'établissement	7.14	Avis écrit En vertu de la politique, cette date ne doit pas dépasser deux jours de l'assemblée publique. Dans un but de simplification, ce sera 2 jours après la date de la consultation publique tenue en virtuel, donc au plus tard le 20 novembre 2024.	Au plus tard le 20 novembre 2024	Direction générale
15. Rédaction du rapport de consultation à l'intention du CA	8.13	Rapport : Synthèse des arguments et recommandations	Entre le 25 novembre et le 2 décembre 2024	Comité de consultation
16. Dépôt du rapport	8.13	Transmission du rapport au conseil d'administration	4 décembre 2024	Comité de consultation
17. Adoption	8.14	Délibéré et adoption prévue au CA	11 décembre 2024	CA

À la suite des travaux du comité de consultation, un rapport sera fait au conseil d'administration, afin que celui-ci prenne des décisions. Le sujet de répartition de la clientèle sera à l'ordre du jour de la séance du conseil d'administration du **11 décembre 2024** et un ajournement pourrait être envisagé à une date ultérieure, si requis.